

Cambriolage : comment réagir et limiter les risques ?



Il est important de savoir comment réagir en cas de cambriolage, mais aussi de prendre des mesures pour en limiter les risques.

Comment limiter les risques de cambriolage ?

Quand vous êtes chez vous

Vérifiez la sécurité de votre habitation :

- équipez votre porte d'un système de fermeture fiable, d'un moyen de contrôle visuel (œilleton) ou d'un entrebâilleur ;
- installez des équipements adaptés et agréés (volets, grilles, éclairage programmé, détecteur de présence, systèmes d'alarme) ;
- fermez la porte à double tour, même lorsque vous êtes chez vous, et ne laissez pas de clef sur la serrure intérieure d'une porte vitrée ;
- ne facilitez pas l'intrusion des cambrioleurs : mettez sous clé vos échelles, marteaux, tournevis et autres outils de bricolage !

Bon à savoir

Avant de passer à l'action, les cambrioleurs font souvent des repérages, en se faisant passer pour des démarcheurs à domicile. Soyez attentifs et n'hésitez pas à signaler un comportement qui vous semble suspect, en relevant si possible des éléments précis d'identification : véhicules (type, marque, couleur, immatriculation) ou individus suspects (caractéristiques physiques, tenue vestimentaire).

Quand vous vous absentez

Quelques bons réflexes pour éviter les cambriolages :

- Ne laissez pas vos fenêtres ouvertes ;
- Ne cachez pas vos clés à l'extérieur, même pour les laisser à un ami ;
- N'annoncez pas vos dates de vacances sur les réseaux sociaux ou votre messagerie (vocale ou email) ;
- Demandez à une personne de votre entourage de passer chez vous pour récupérer le courrier et ouvrir/fermer vos volets ;